

Doctoral Thesis Award for Future Generations 2017

Exposé des motivations du jury

Dernière version

18/03/2017

1. Le jury 2017 du *Doctoral Thesis Award, ou DTA for Future Generations* se réjouit de la relative stabilité du nombre de candidature au prix HERA de la *Fondation pour les Générations Futures* au cours des six dernières années. La première édition de ce prix avait reçu 20 candidatures admissibles en 2011 et 19 candidatures ont été admises à la 4^e édition en 2017. Cette année encore ces thèses traitent de défis très importants pour la société.

Comme les autres années, les candidats ont été confrontés aux conditions du DTA leur demandant de montrer qu'ils ont intégré les principes de développement durable dans leur recherche doctorale et que leurs résultats contribuent effectivement à la transition vers une société soutenable. Ensuite les jurys du DTA ont appliqué à chaque thèse candidate, quelle que soit sa discipline scientifique principale, les quatre critères de sélection suivants: d'abord la *transversalité* de la thèse, ensuite *son caractère innovant* puis le fait que la thèse soit ciblée sur un *enjeu majeur* de soutenabilité, et enfin que *sa valorisation* ait un impact important sur le développement sociétal. Selon le premier critère, une thèse *transversale* ("à 360 degrés") conjugue *simultanément et harmonieusement* plusieurs dimensions de développement durable (symbolisées par les "P"s de *People, Planet, Prosperity & Participation*), et ne se limite donc pas à une ou deux d'entre elles.

2. Cette sélection a retenu en 2017 six thèses finalistes concernant toutes des enjeux majeurs de soutenabilité sociétale, mais au sein desquelles les membres du jury n'en ont pas trouvé qui remplisse tous les critères du DTA. Contrairement aux résultats 2011, 2013 et 2015, il n'y aura donc pas de thèse lauréate en 2017.

Mais mesurant bien la difficulté de l'exercice, en accord avec la Fondation pour les Générations Futures, le jury a nommé deux d'entre elles qui ont franchi quelques pas vers une conception plus systémique du développement des sociétés: celle de **Priscilla Claeys** centrée sur la création de nouveaux droits humains et celle de **Gildas Todinanahary** portant sur la coralliculture. Le jury a également tenu cette année à souligner les efforts importants accomplis par les thèses finalistes en les mentionnant toutes dans l'exposé de ses motivations (aux paragraphes suivants).

3. Comme nous le disions déjà en 2015, *nous avons plus que jamais besoin de parvenir à saisir les problèmes globaux et fondamentaux pour y inscrire les connaissances partielles et locales*. Les deux thèses de doctorat nominées (Claeys Priscilla et Todinanahary Gildas) présentent à cet égard des points forts et faibles de natures très différentes :

- Quant à leurs points forts respectifs, la force de la thèse sur la souveraineté alimentaire s'exprime surtout sur le plan humain et participatif, alors que la force de la thèse sur la coralliculture est d'aborder de front certaines questions économique-environnementales :

° La thèse de **Priscilla Claeys** intitulée *Claiming Rights and Reclaiming Control. The Creation of New Human Rights by the Transnational Agrarian Movement Via Campesina and the Transformation of the Right to Food* a touché la sensibilité du jury par son caractère local et global et par l'ancrage de son analyse juridique dans les réalités de terrain vécues par le monde paysan dans 13 pays. Elle pose en termes de droits humains, tenant compte de la diversité des populations, l'épineux et crucial problème de l'avenir de ces acteurs du développement sur une planète où les multinationales font main basse sur le secteur agricole, avec en toile de fond des problèmes de pauvreté, de biodiversité et d'accès à la terre.

° L'autre thèse nominée, celle de **Todinahary Gildas** sur l'*Evaluation du potentiel biologique, économique et social de la coralliculture dans le sud-ouest de Madagascar*, a séduit le jury par son caractère concret sur une thématique locale et globale: l'accès aux coraux et leur survie. Ce bien naturel en danger est vu comme une ressource et un moyen éducatif pour des populations qui sont, elles aussi, précarisées. Les coraux peuvent améliorer les activités, donc les revenus d'une population locale qui ne les avait vu jusqu'ici que comme des pierres. A cet égard, la valorisation de cette thèse est en cours et semble prometteuse. Par analogie avec le système existant sur les holothuries (concombres de mer), les coraux permettent d'espérer plus de soutenabilité sociale, économique et environnementale.

- Quant à leurs faiblesses respectives par rapport aux critères de sélection, la thèse de **Priscilla Claeys** esquivait les défis techniques et économiques d'une mise en œuvre de la souveraineté alimentaire et la question de son intégration dans les accords mondiaux concernant l'ensemble des acteurs et des dimensions d'un développement durable. Alors que la thèse de **Gildas Todinahary** sous-estime la nécessité d'assurer dès l'origine la participation des populations locales aux recherches sur l'introduction de la coralliculture pour rendre possible l'adoption de cette nouvelle activité.

4. Le jury a aussi remarqué les apports de la thèse de doctorat de **Christine Frison**, intitulée *Plant Genetic Resources for Food and Agriculture Commons - An Assessment of the Multilateral System of Access and Benefit-sharing of the International Treaty on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture*. Cette thèse concerne le Traité de la FAO dit « sur les semences », un enjeu majeur pour l'avenir de nos ressources alimentaires que l'auteure relie à la théorie des communs et des biens publics mondiaux. Elle apporte aux acteurs de ce Traité des propositions concernant le processus d'amélioration du système de gestion des semences. La démarche de la thèse est rigoureuse, comme par exemple dans sa reconnaissance de l'importance de la transdisciplinarité pour assurer un développement soutenable, selon la définition scientifique suivante (citée p.10) : "...different academic disciplines working jointly with practitioners to solve real-world problems".

5. Le Jury a également été sensible aux apports de la thèse de doctorat de **Jean Nke Ndihi**, intitulée *Gestion des écosystèmes forestiers par les Pygmées Bakola/Bagielli et voisins Bantu au Sud-Ouest du Cameroun face à l'exploitation néolibérale*. Cette thèse relie l'urgente question de la déforestation dans un monde globalisé à la question de la préservation et de l'adaptation des modes de vie traditionnels. Au-delà de l'étude des questions environnementales, économiques, éthiques et sociopolitiques que pose la déforestation, le

Jury a particulièrement apprécié l'attention portée par la thèse aux savoirs traditionnels et à l'implication des populations locales dans la gestion des écosystèmes forestiers. Sa démarche est stimulante parce que tournée vers des populations complètement marginalisées ayant un mode de vie unique à préserver.

6. Les deux dernières thèses de doctorat finalistes du DTA 2017 sont ciblées sur des questions d'architecture urbaine, d'énergie et d'inégalités sociétales. Elles ont également retenu l'attention du jury pour leur objet multidimensionnel et leur questionnement sur les régulations publiques.

° La thèse de **Julie Neuwels** intitulée *Architecture, développement et action publique : conjugaison en mutation dans un contexte de recherche de durabilité. Le cas de la Région de Bruxelles-Capitale*, porte sur l'approche purement technique de l'« architecture durable » à Bruxelles un regard très critique. Sa critique étant constructive, bien documentée sur l'évolution de cette approche et soucieuse d'accroître l'effectivité des politiques menées grâce à son élargissement, elle peut être utile à d'autres régions.

° La thèse de **Zoé Lejeune** intitulée *La question urbaine revisitée - Analyse sociopolitique comparée de la régulation publique des inégalités environnementales*. met l'accent sur l'intégration de plusieurs facteurs pour décrypter les inégalités urbaines mais cible surtout la problématique des injustices environnementales en milieu urbain. Son approche souligne le cercle vicieux par lequel les populations captives des lieux de vie les plus dégradés sont aussi celles qui se mobilisent le moins pour défendre leur qualité de vie.

7. Cette année le jury DTA a pu constater qu'un plus grand nombre de thèses de doctorat soumises à son appréciation sont tournées vers des préoccupations sociales de développement humain. Leur part est plus importante dans les thèses finalistes en 2017 qu'antérieurement mais elles sont moins transversales que, par exemple, la thèse centrée sur la planification spatiale des activités humaines primée en 2011, ou celle sur les études d'incidence sur le développement durable primée en 2013, ou encore sur celle sur la gestion de l'eau en contexte urbain primée en 2015. Ces thèses-là montraient les dilemmes et synergies entre développement humain et protection ou restauration de l'environnement, ainsi que les arbitrages favorables à un développement soutenable.

Le jury DTA et la Fondation pour les Générations Futures sont bien conscients de la difficulté de réunir les conditions d'une recherche transversale, conjuguant plusieurs dimensions d'un développement durable avec une transdisciplinarité suffisante pour assurer une crédibilité scientifique. Mais nous restons convaincus que de telles thèses ou recherches sont possibles et encore trop peu nombreuses dans le système académique actuel pour faire face à l'ampleur de la crise multidimensionnelle de notre développement. Nous prenons donc l'engagement de redoubler d'efforts pour aider les futurs candidats au DTA à décroquer les connaissances scientifiques, notamment en les informant plus tôt des critères d'admission de ce prix et des outils qui leur permettront d'en être les prochains lauréats de HERA DTA.
